AGIRIS

Témoignage

Christophe Priem

Sologne Audit Conseil
Blois (41) - Tél. : 02.54.58.97.33
9 collaborateurs, 1 expert associé
Equipement depuis 2009 : ISACOMPTA, ISAPAYE, ISAGI, ISANET, ISAREVISE…

Agiris.fr : Sologne Audit Conseil » compte aujourd'hui 9 collaborateurs. Pouvez-vous nous raconter l'évolution votre cabinet depuis sa création ?

Christophe Priem (CP) : Nous sommes aujourd'hui un cabinet de 9 collaborateurs avec 1 EC depuis le 01/01/2011. Auparavant nous étions 2 EC et une vingtaine de collaborateurs sur 3 sites proches (30 à 50 km), et c'est dans cette configuration que nous avons décidé de faire évoluer notre système informatique.

Agiris.fr : Quand avez-vous débuté votre collaboration avec AGIRIS et comment les avez-vous connus ?

CP : Nous avons débuté notre collaboration avec AGIRIS début 2009 afin que tout puisse être mis en place au cours du 4e trimestre 2009, pour que le cabinet aborde la nouvelle période fiscale dans de bonnes conditions en maitrisant le logiciel suite aux formations.

J'ai connu AGIRIS par l'intermédiaire d'un confrère. Nous avons prospecté auprès de différents acteurs, mais AGIRIS a été le plus diligent pour nous faire une démonstration, et nous montrer toute la valeur ajoutée que nous pourrions retirer de ses solutions.

Agiris.fr : Qu'est-ce qui vous a motivé à travailler avec AGIRIS ?

CP : Tout d'abord, le contact humain avec la personne en charge de notre dossier. Ensuite, je souhaitais travailler avec un éditeur indépendant qui saurait répondre à mes besoins. Enfin, la qualité du produit proposé avec les différentes fonctionnalités qui permettaient au cabinet d'effectuer sa mutation sans révolutionner son organisation ni son fonctionnement.

Agiris.fr : Comment la migration a-t-elle été vécue par vos collaborateurs ?

CP : Afin d'éviter tout désagrément, le choix d'AGIRIS a été fait avec la participation de mes collaborateurs, car ce sont eux les principaux utilisateurs. Cette démarche ayant été faite en amont, la migration et l'installation se sont déroulées dans d'excellentes conditions. Si je devais donner un taux de satisfaction, il serait de 95%.

Agiris.fr : Si un cabinet confrère vous demandait conseil, recommanderiez-vous AGIRIS ?

CP : Sans hésiter.

Et si c'était à refaire, nous ferions le même choix. Les services annoncés sont au rendez-vous, notamment la qualité de l'assistance téléphonique. Notre migration s'est déroulée de façon efficace et sereine, car elle a été bien préparée et surtout bien accompagnée.